



n°60

## ÉDITO

### Des nouvelles de la « Technopole ».

Vous avez sans doute constaté un changement de la signalisation sur le site d'activité d'Archamps, avec notamment l'ajout de différents panneaux STOP aux principales intersections. Il ne s'agit pas d'une lubie sécuritaire du Maire mais de la préfiguration d'un nouveau plan de circulation, liée à l'arrivée, dans les tous prochains jours, d'une navette sans conducteur, baptisée ECHOSMILE.

Cette navette est la concrétisation d'un projet collaboratif franco-suisse d'un service de mobilité par véhicules électriques autonomes partagés. L'idée est de proposer aux usagers de la zone, un nouveau mode de transport sur demande afin d'expérimenter, en toute sécurité, la mobilité du futur. Cette première phase d'expérimentation permettra de tester les usages : la navette sera commandée par smartphone pour se rendre d'un point à l'autre de la Technopole, par exemple du bureau au restaurant. Cette expérience devrait être suivie, à plus ou moins long terme, d'une deuxième phase de test d'une navette autonome reliant, aux heures de pointes, la zone d'Archamps à la Zone Industrielle de Plan-les-Ouates.

# LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Novembre 2019

L'Harmonie de St-Julien lors des cérémonies du 11 novembre.

Mais cette expérience marque surtout le début de la mutation du site d'Archamps. Ce parc d'activités ne s'appellera bientôt plus la « Technopole » – un nouveau nom, plus dans l'air du temps, a été choisi et présenté au Conseil Municipal par M. Pierre-Jean Crastes, Président de la SEMAG (Société d'Économie Mixte qui exploite le site pour le compte de la Région et de la Communauté de Communes du Genevois). Nous vous le dévoilerons prochainement, lorsque la communication sera prête.

Ce changement de nom correspond surtout à l'avènement de nouveaux projets, initiés par le Syndicat Mixte d'Archamps et du Genevois (SMAG), avec l'appui de la SEMAG, à savoir la rénovation et l'agrandissement du Centre de Convention, la restructuration et la réouverture du bâtiment « Alliance », qui changera de nom également et qui offrira de nombreux services (restaurants, espace de coworking, espaces de

détente, etc.), l'ouverture d'un parking et d'une navette pour relier Archamps à l'aéroport ou encore la construction d'une passerelle piétonne et mobilité douce sur l'autoroute.

Ces projets accompagneront le développement des entreprises, des laboratoires et des écoles du site et coïncident avec l'arrivée sur place de French Tech in the Alps, qui constitue la branche régionale du label français des meilleures Start-up dans le domaine de l'innovation. A cette occasion, je souhaite aussi la bienvenue au nouveau directeur du SMAG, M. Philippe Dannecker, qui aura la lourde tâche d'accompagner cette renaissance !

**Archamps,**  
**le 26 novembre 2019**  
**Le Maire, Xavier Pin**



## INFO À RETENIR

### Horaires de fin d'année de la Mairie :

Pendant les congés de Noël, la Mairie sera fermée le mardi 24 décembre 2019 à partir de 17 heures et le jeudi 26 décembre 2019.

**Réouverture le vendredi 27 décembre 2019 à 9 heures.**

# MOBILITÉ ÉCO-RESPONSABLE

## Le Léman Express aux portes d'Archamps

A partir du 15 décembre, le Léman Express va modifier nos habitudes de déplacement en créant des zones de déplacement rapide dans l'agglomération genevoise. La gare la plus proche d'Archamps est celle de Lancy-Bachet située à 5,5 km du centre d'Archamps. Depuis cette gare, il est possible d'aller en 3 minutes à Genève-Champel, en 8 minutes à la gare de Cornavin, en 15 minutes à Annemasse ou encore en 22 minutes à l'aéroport (avec un changement à Cornavin), avec une fréquence de 15 minutes. Il est également possible, sans changement, d'aller vers de nombreuses destinations en Haute-Savoie comme Evian, La Roche-sur-Foron ou Saint-Gervais-les-Bains.

### Mais comment peut-on rejoindre la gare de Lancy-Bachet ?

**A pied et en bus 62 :** à partir du centre d'Archamps, on rejoint après 1 km de marche l'arrêt Collonges-Marché de la ligne 62 (ceci en faisant une balade d'environ 15 minutes).

**À vélo :** à partir du centre d'Archamps, la distance est d'environ 6 km suivant le trajet plus ou moins rapide ou agréable que l'on choisit. A destination, on peut se garer à des crochets vélos extérieurs ou si l'on cherche une solution plus sécurisée dans la vélo-station (2 CHF/jour, 7 CHF/se-

maine, 20 CHF/mois, 150 CHF/an si un seul parking, 200 CHF/an si multi-parking ; [www.geneve-parking.ch](http://www.geneve-parking.ch)).

**À vélo et en bus 62 :** au P+R de Collonges-Marché, on peut garer son vélo dans un parking vélo fermé (forfait 40 € annuel + 20 € de badge; <https://collonges-sous-saleve.prestopark.com/city/collonges-sous-saleve>) puis prendre le bus 62 à l'arrêt Collonges-Marché.

**En voiture et en bus 62 :** au P+R de Collonges-sous-Salève, on peut garer sa voiture (4 €/jour, 48 €/mois, 528 €/an ; [\[sous-saleve.prestopark.com/city/collonges-sous-saleve\]\(https://www.prestopark.com/city/collonges-sous-saleve\)\) puis prendre le bus 62 à l'arrêt Collonges-Marché.](https://collonges-</a></p></div><div data-bbox=)

Le bus 62 permet de connecter toutes les 30 minutes aux heures de pointe, le P+R de Collonges-Marché avec la gare du Léman Express de Lancy-Bachet en 11 minutes. En empruntant la ligne 62 à Collonges-Marché on peut prendre un billet Tout Genève (adultes 3 CHF/1 h, 70 CHF/mois, 500 CHF/an. <https://www.unireso.com/fr/tarifs-titres-de-transport>).

### Exemple de durée de trajet depuis Collonges-Marché avec Bus 62 et Léman Express

Lancy-Bachet	11'	Genève-Champel	29'
Lancy-Pont-Rouge	21'	Genève-Eaux-Vives	32'
Genève-Cornavin	28'	Chêne-Bourg	35'
Genève-Sécheron	34'	Annemasse <sup>1</sup>	41'
Versoix	48'	Genève-Aéroport <sup>2</sup>	42'
Coppet <sup>1</sup>	57'		

1 Consulter <https://lemanpass.com/> pour les tarifs  
2 Correspondance également à Cornavin

**Astuce :** pour les personnes allant plus loin que Coppet, comme Nyon ou Morges, il est possible de prendre directement à Lancy-Pont-Rouge les trains Régionaux Express en direction de Vevey ou Saint-Maurice. Il y a également une vélo-station à Lancy-Pont-Rouge.

<https://www.lemanexpress.ch>

## ECO-MOBILITÉ ENCORE



Lors du marché alimentaire d'Archamps du 16 novembre, l'**Association Grands-parents pour le climat-Genève**, a présenté au public une animation ludique et explicite, sur les énergies et les modes de déplacements doux, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'environnement durable, **en partenariat avec la Ville de Genève**. Certains comme ce petit Archampoise se sont essayés à pédaler sur le vélo, pour mesurer à la force des jambes, la quantité d'énergie à développer pour le fonctionnement de différents systèmes électriques. Il lui a fallu de la force. Bravo à lui !

**Gaël Louchart**



## UN CIMETIÈRE EN RÉNOVATION !

Des travaux d'aménagements paysagers du cimetière ont débuté le 16 novembre. La maîtrise d'ouvrage est confiée au cabinet Atelier Paysager de La-Roche-Sur-Foron.

Ces travaux de restructuration ont pour objectifs majeurs de faciliter l'accès, d'améliorer l'aspect paysager du site et d'augmenter sa capacité d'accueil.

L'entrée principale sera élargie et se situera désormais du côté du parking de la mairie pour simplifier l'accès des véhicules funéraires.

Pour la beauté des lieux, les allées piétonnes vont être nettoyées et délimitées de façon nette. Le sol sera

drainé pour limiter l'accumulation d'eau trop présente dans cette zone. Un jardin du souvenir sera installé, de nouveaux emplacements seront créés et le columbarium agrandi.

Les plans des aménagements sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture et les services restent disponibles si besoin de renseignements complémentaires.

Ces travaux vont entraîner des modifications de la circulation sur la route d'Arbigny. Ainsi les piétons devront marcher sur le trottoir en face du cimetière. La circulation des véhicules sera ralentie et s'effectuera par alternat.



Nous vous remercions pour votre compréhension et votre vigilance à l'approche du chantier.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Ce lundi 11 novembre, la commune d'Archamps comme toutes les communes de France, a commémoré le 101ème anniversaire de l'armistice de 1918 et a rendu hommage à ses morts et à tous les morts tombés au front durant cette guerre. C'est devant un public dense, que la cérémonie s'est déroulée, en présence

des élus et du lieutenant Dumond de la gendarmerie de Saint-Julien. Les enfants des classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire Raymond Fontaine ont déclamé avec solennité des textes louant la Paix et 16 enfants de l'école de musique ABC ont entonné une marseillaise pleine d'émotion. Les musiciens de l'Harmonie de Saint-Julien ont animé l'événement en interprétant entre autre, « les Allobroges ». La municipalité remercie encore très chaleureusement les enfants des deux écoles pour leur aimable participation, ainsi que tous les musiciens de l'Harmonie qui, malgré un timing serré ont honoré de leur présence cette cérémonie du souvenir. Merci aussi aux Archampois pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à ce devoir de mémoire.



Tous se sont retrouvés ensuite à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié, dans une atmosphère de respect et de convivialité.

**Gaël Louchart**

## MARCHÉ ALIMENTAIRE D'ARCHAMPS



Le prochain marché alimentaire aura lieu le samedi 21 décembre dès 9 heures place de l'Eglise. Les œufs bio seront de retour. Vous pouvez commander préalablement vos poulets rôtis au 07 68 47 48 43. Vous y trouverez aussi des fromages frais, des légumes, du miel, un traiteur et le bon vin chaud de chez Vincent. Alors venez nombreux !

## REPAS DES AÎNÉS DU C.C.A.S.

Ce samedi 16 novembre 2019, nos aînés avaient rendez-vous à la salle polyvalente d'Archamps dès 11 h 30, pour leur repas annuel organisé par le C.C.A.S. Cette session remporta un vif succès, puisque ce sont **89 personnes** qui vinrent déguster le menu concocté par le traiteur Presset, composé d'un gravela de saumon en entrée, suivi d'un suprême de pintadeau accompagné de son risotto comté/champignons et de son trio de carottes. Vint ensuite une assiette de 3 fromages suivie d'un dessert de mille-feuilles vanille-marron sauce caramel et beurre salé, le tout servi par vos serveurs du Conseil Municipal. Quatre repas furent livrés à des personnes à mobilité réduite.

L'ambiance fut assurée par l'accordéoniste **Guy Regairaz** de Doussard, qui fit preuve d'une aussi grande maîtrise de son instrument que du sens de l'humour. Pour l'occasion, **Madame Suzette Fontaine**, doyenne de l'assemblée et dont nous taïrons respectueusement le jeune âge, poussa la



Suzette Fontaine en compagnie du Maire Xavier Pin.

chansonnette et nous gratifia d'une ou deux histoires croustillantes dont elle a le secret. Elle alla même jusqu'à se lancer dans une danse endiablée avec Monsieur Jacques Litodon. Quelle santé !

Côté décoration, des coloquintes multicolores de chez Chaffard, déposées çà et là sur les tables, ainsi que de petits pots de cyclamens variant du blanc au fuschia de chez Verdonnet, composaient les chemins de tables et furent offerts aux invités à leur départ. Un bien agréable après-midi de rencontre intergénérationnelle, dans la joie et la bonne humeur, que nous devons à tous les remarquables membres du C.C.A.S., que la municipalité félicite et remercie chaleureusement. Merci à tous nos aînés pour leur éternelle vitalité et à l'année prochaine !

**Gaël Louchart**

## GROUPE SCOLAIRE RAYMOND FONTAINE



Les enfants de l'école d'Archamps, bénéficient depuis début octobre 2019, d'un atelier de jeu d'échecs, une fois par semaine lors de la pause méridienne, par groupes de 12 enfants. Cette activité a été mise en place pour répondre à une demande des élèves émise au conseil d'école. Elle est encadrée par un animateur du club d'échecs d'Annemasse et connaît un franc succès.

**Mireille Domenjoud**



## HALLOWEEN À ARCHAMPS



Fin octobre 2019, notre paisible commune a pris des allures de film d'horreur, puisque ce n'est pas moins d'une centaine d'enfants et familles qui se sont réunis place de l'église pour célébrer Halloween, sous l'organisation bienveillante du Comité des Fêtes. Cette joyeuse foule de zombies, sorcières et autres vampires, a pu festoyer dans une ambiance bonne-enfant, autour d'un stand de gâteaux appétissants et de boissons rafraichissantes, tout en s'évertuant à fracasser une pignatta gorgée de friandises. Un grand merci au Comité des Fêtes pour la joie qu'il apporte à tous ces petits monstres.

**Gaël Louchart**

**CONCERT GRATUIT**  
*Sa Voie Gospel*

**14 décembre 15 heures**  
À l'Église  
**ARCHAMPS**  
Buvette et gourmandises

Organisation: Comité des Fêtes Archamps

**Marché de Noël**  
Archamps  
dimanche 8 décembre

**Salle Polyvalente**  
10h00 artisanat, créations des enfants de l'école, vente de sapins, bricolage pour les enfants, bar, vin chaud, crêpes jusqu'à 18h00  
11h00 vente de repas "tartiflette"  
16h30 visite du père Noël au marché

Organisation: Comité des Fêtes www.archamps.comitedesfetes.fr avec la participation du Sou des Écoles

**Loisirs**  
**ROOM & Cie**  
ESCAPE GAME

**Nouvelle activité en famille  
et entre amis sur Neydens !**

Créé de toutes pièces par un couple d'Archampoï, venez découvrir prochainement « **Room & Cie** », un tout nouvel « **escape- game** » où 3 aventures immersives uniques et grand public, vous feront vivre une expérience hors du commun. Pensez à vos proches en leur offrant un cadeau de Noël original et inoubliable !

**Pour plus de renseignements :** Claudine Peray au 00 41 79 328 71 74.

**Gaël Louchart**